

HABILITATION ELECTRIQUE

Formation initiale

Formation initiale du personnel électricien pour travaux et/ou consignations en HTA H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai, HC, B0

Objectifs : Réaliser en sécurité des travaux, et des consignations en HTA suivant les exigences de la norme NF C 18-510 :

1. Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
2. Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail ou d'une consignation en HTA.
3. Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux et des consignations (*autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.*).
4. Indiquer les moyens de protection collective et individuelle et leurs fonctions.

Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.

Public concerné : Electriciens devant assurer des travaux et/ou des consignations en HTA.

Prérequis : Avoir des connaissances professionnelles confirmées en électricité et les compétences professionnelles correspondant aux tâches à réaliser.

Contenu : Voir au verso.

Durée : 2 jours en continu (14 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée. La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.

30% du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.

Outils pédagogiques : Vidéoprojecteur, écran.
Plateau d'équipements techniques pour mise en situation.

Matériel du stagiaire : Fournitures de bureau.
Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, ni propagateur de la flamme, ni comporter de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116).
Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166),
Paire de gants isolants en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00),
Paire de surgants pour électricien en cuir à crêpe (à la taille du stagiaire, NF EN 388).
Paire de chaussures de sécurité (NF EN 20345).
Paire de gants de manœuvre HTA isolants en latex ou composites (NF EN 60903 cl 3).

Lieu : CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHATEAU (63),
Ou tout autre lieu sur demande, à condition de disposer d'installations électriques adaptées.

A l'issue de cette formation il est délivré une attestation de stage et un avis individuel après formation.

CONTENU DU STAGE

MODULE COMMUN

- 1 – Règlementation et textes
- 2 – Dangers d'origine électrique
- 3 – Conditions d'habilitation
- 4 – Prescriptions associées aux zones de travail
- 5 – Principes généraux de prévention

MODULE TECHNIQUE HTA

- 1 - Normes en HTA
- 2 - Interconnexion des réseaux de la production d'énergie électrique à la distribution
- 3 - Rappel sur schémas de liaison à la terre
- 4 - Risques liés au couplage capacitif et à l'induction magnétique
- 5 - Matériels électriques dans les postes
- 6 - Matériels d'exploitation et d'entretien
- 7 - Verrouillages fonctionnels
- 8 - Equipements de protection

MODULE PROPRE A L'HABILITATION

- 1 – Dispositions générales
- 2 - Rôles des différents acteurs
- 3 – Mesures de prévention lors de travaux
- 4 - Documents à échanger et à transmettre
- 5 – Prescriptions d'exécution d'un travail en HTA
- 6 - Opérations de consignation en HTA
- 7 - Opérations de déconsignation en HTA
- 8 - Applications pratiques